

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

S.T. n° 94.038

L'An mil neuf cent quatre vingt quatorze le 19 Avril à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

**DATE DE CONVOCATION**

12 Avril 1994

**DATE D'AFFICHAGE**

12 Avril 1994

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, Maire, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Mme FONTAN Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, LACOTTE, MONNARD, MUSSETTI, Mmes PARROU et PELTIER, MM. QUENTIN et RAULT, REVOLAT, SABATHIER et TAP Conseillers,

**ABSENTS- EXCUSES** : MM. ALONSO, BARON, MARCONI, MOULINEAU et POTENNEC

Nombre de Conseillers  
en exercice : 32  
Nombre de Présents : 27  
Nombre de Votants : 27

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : Aménagement de l'Allée des Loriots

**VOTE** : UNANIMITE

Afin de mener à bien l'aménagement de l'ALLEE DES LORIOTS, il est indispensable de mettre à l'alignement une parcelle de terrain appartenant à Madame CAILLAUD.

Après concertation, la propriétaire accepte le principe d'une cession gratuite de terrain, à condition qu'une clôture identique à l'existante soit reconstruite au nouvel alignement.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU la nécessité d'effectuer ces travaux,
- APRES en avoir délibéré,

**D E C I D E**

- d'acquérir à l'amiable, par voie de cession gratuite, la parcelle de terrain appartenant à Madame CAILLAUD cadastrée section BE N° 45 pour une contenance de 37m<sup>2</sup> environ
- de reconstruire une clôture identique à l'existante à l'emplacement du nouvel alignement
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer l'acte d'acquisition concrétisant la transaction, qui sera dressé par Maître BONNEAU, Notaire à ROYAN.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

**Certifié Exécutoire**  
**Compte-tenu de l'accomplissement**  
**des formalités légales**  
**le 26 Avril 1994**  
**Certifié Conforme**  
**Mairie de Royan**  
**Par délégation du Maire,**  
**Le Secrétaire Général Adjoint,**

H. THOMAS